



Conditions Générales de Réservation

Afin de pouvoir bénéficier des prestations proposées par le Camping le MONT GRÊLE, nous vous demandons de lire attentivement les conditions générales ci-dessous. Ces conditions régissent les ventes de séjours et sont valables au moment où la commande est passée. Le fait de réserver un séjour implique l'adhésion complète à nos conditions générales.

CONDITIONS DE RESERVATION

La réservation devient effective uniquement avec l'accord du Camping, après réception de l'acompte et après réception du contrat de réservation dûment complété et signé.

Le Camping le Mont Grêle propose des séjours à vocation familiale, au sens traditionnel, les hébergements sont spécialement conçus à cet effet. Le Camping se réserve le droit de refuser toute réservation qui serait contraire à ce principe, ou qui chercherait à le détourner.

La réservation d'un emplacement de camping ou d'une location est faite à titre strictement personnelle. Vous ne pouvez en aucun cas sous louer ni céder votre réservation sans le consentement préalable du Camping.

Les mineurs non accompagnés de leurs parents ne seront admis qu'avec une autorisation écrite de ceux-ci. Les parents restent toujours civilement responsables des actes dommageables commis par leur enfant mineur.

Emplacement de Camping

Le forfait de base comprend l'emplacement pour la tente, la caravane ou le camping-car pour une ou deux personnes, l'accès aux sanitaires et aux infrastructures d'accueil.

Mobil homes

En Juillet et en Août, les réservations s'effectuent à la semaine, du samedi 16 h à samedi 10 h.

De l'ouverture du Camping jusqu'au 1^{er} juillet et du 31 août jusqu'à la fermeture, les locations se louent :

- A la semaine, soit 7 nuits (arrivée lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, samedi ou dimanche après 16 h ; départ le même jour de la semaine suivante avant 10 h).
- A la nuit.

Les hébergements locatifs sont équipés. Le forfait de base est de 1 à 7 places selon le type de locatif.

La Direction refusera systématiquement l'accès au Camping aux groupes ou familles se présentant avec un nombre de participants supérieur à la capacité de l'hébergement loué.

Frais de réservation

Le Camping le Mont Grêle offre les frais de réservation (locations de mobil home et emplacement).

TARIFS ET TAXES DE SEJOUR

Les prix indiqués sont valables pour la saison. Ils correspondent à une nuit ou une semaine selon le type d'hébergement, s'entendent en euros, TVA et taxe de séjour incluses.

La facturation du séjour est effectuée en fonction des dates communiquées lors de la réservation. Toute arrivée tardive ou départ anticipé ne pourront pas donner lieu à remboursement.

CONDITIONS DE PAIEMENT

Mobil homes :

Un acompte de 30 % du montant du séjour doit être réglé dès la réservation au Camping. Le solde sera payé au plus tard le jour de l'arrivée.

Camping :

Un acompte de 30 % du montant du séjour vous sera demandé pour toute réservation.

MODES DE PAIEMENT

Carte bleue, chèques vacances (ANCV), virements bancaires, espèces, chèques bancaires en euros compensables en France au plus tard 30 jours avant le début du séjour.

MODIFICATION ET ANNULATION

1 Modification de votre réservation

Des modifications concernant votre réservation peuvent être effectuées, sans frais, sous réserve de disponibilité.

En l'absence de message de votre part indiquant un report de votre date d'arrivée, l'hébergement (mobil home ou emplacement) pourra être à nouveau disponible à la location 24 h après la date d'arrivée mentionnée sur le contrat, et vous perdrez en conséquence le bénéfice de votre réservation.

2 Prestations non utilisées

Tout séjour interrompu ou abrégé (arrivée tardive, départ anticipé) de votre fait ne pourra donner lieu à aucun remboursement.

3 Annulation du fait du Camping le Mont Grêle

En cas d'annulation du Camping, sauf en cas de force majeure, le séjour sera totalement remboursé.

4 Annulation du fait du campeur

Toute annulation d'une réservation doit être effectuée par écrit (LRAR) auprès du Camping du Mont Grêle.

Le remboursement des sommes versées pourra intervenir déduction faite des montants précisés ci-dessous :

Si l'annulation intervient :

Plus de 30 jours avant la date du début du séjour : l'acompte versé sera conservé par le Camping.

Moins de 30 jours avant la date du début du séjour : vous resterez redevable du montant total du séjour si le Camping est dans l'impossibilité de relouer l'hébergement réservé.

VOTRE SEJOUR

1 Arrivée

Emplacement de camping : votre emplacement sera à votre disposition à partir de 14 h.

Hébergements locatifs : vous serez accueillis à partir de 16 h le jour de votre arrivée dans le Camping.

A la remise des clés de votre location, deux cautions vous seront demandées :

- Une caution de 300 € pour les mobil homes, restituée le jour de votre départ, déductions faites des réparations et des remplacements.
- Une caution ménage de 50 €, restituée au départ, déduction faite des frais de nettoyage qui s'avèreraient nécessaires.

2 Pendant votre séjour

La direction est responsable des objets déposés au bureau et a une obligation générale de surveillance du terrain de camping. Les usagers sont invités à prendre les précautions habituelles pour la sauvegarde de leur matériel et gardent la responsabilité de leur installation ; ils doivent signaler au responsable la présence de toute personne suspecte.

Tous les clients doivent se conformer au règlement intérieur. Chaque locataire ou campeur est responsable des troubles et nuisances causés par les personnes qui séjournent avec lui ou lui rendent visite.

Une assurance en responsabilité civile villégiature est obligatoire pour séjourner au sein du Camping.

3 Plage

L'accès à la plage est interdit :

- Aux animaux
- Aux véhicules (vélos, motos, autos, caravanes, camping-car)

Les enfants restent sous la responsabilité des parents ou des accompagnateurs.

4 Barbecue

Le Camping est équipé de ses propres barbecues.

Toutefois vos barbecues sur pied sont autorisés sur votre emplacement.

5 Les visiteurs

Les Visiteurs doivent impérativement se présenter à l'accueil dès leur arrivée et seront redevables du tarif en vigueur. Leurs voitures resteront obligatoirement sur le parking extérieur.

Ils peuvent utiliser les sanitaires et l'aire de jeux et ont libre accès à la plage et au lac.

6 Animaux

Les animaux sont acceptés uniquement sur les emplacements camping moyennant une redevance, excepté les chiens de 1^{ère} et 2^e catégorie. Ils doivent être tenus en laisse en permanence.

Ils sont interdits aux abords de la plage et dans les sanitaires.

Le carnet de vaccination pour les chiens et les chats doit être à jour et peut vous être demandé à votre arrivée.

Les animaux sont tolérés dans les hébergements locatifs.

7 Départ

Mobil homes :

Le jour du départ indiqué sur votre contrat, l'hébergement locatif doit être libéré avant 10 h du matin.

L'hébergement devra être rendu en parfait état de propreté, et l'inventaire sera vérifié à votre départ, tout objet cassé ou détérioré sera à votre charge ainsi que la remise en état des lieux si cela s'avèrait nécessaire.

Les cautions vous seront restituées en fin de séjour déduction faite des indemnités retenues (sur facture justificative) pour les éventuels dégâts constatés par l'état des lieux de sortie.

La retenue de la caution n'exclut pas un dédommagement supplémentaire dans le cas où les frais seraient supérieurs au montant de celle-ci.

Dans le cas où l'hébergement n'aurait pas été nettoyé avant votre départ, la caution ménage de 50 euros vous sera encaissée.

Pour tout départ en dehors des heures d'ouverture de la réception, la caution vous sera renvoyée par courrier après vérification de l'état de propreté du mobil home et de l'inventaire par le personnel du camping.

Camping :

Emplacement : celui-ci doit être libéré avant 12 h ; toutefois, les clients peuvent profiter de l'après-midi en s'acquittant de la redevance en vigueur.

Pour tout départ retardé, il pourra vous être facturé une journée supplémentaire au prix d'une visite.

L'emplacement devra être restitué propre, les éventuelles pierres ou autres éléments utilisés pour caler les auvents ou tentes devront être enlevés avant votre départ.

DROIT A L'IMAGE

Le client autorise expressément et sans contrepartie, le camping à utiliser sur tout support les photos de ses vacanciers et de leur famille qui pourraient être prises au cours de leur séjour, pour les besoins publicitaires du camping.

Les personnes qui s'y opposent sont priées de le signaler à la réception.

LITIGES

En cas de litige, la compétence est déléguée aux tribunaux implantés sur le lieu du domicile du client ou celui dont dépend le Camping.